



Tou(te)s en grève à partir du 5 décembre

Tou(te)s aux manifestations !

5 décembre



12h BBQ revendicatif

**DEVANT LA GARE
DE MONTELMAR**



14 h manifestation centre-ville



17 h Assemblée générale Publique

En visant notre droit à la retraite, Macron n'en est pas à son coup d'essai. Depuis son élection, il attaque le monde du travail sur tous les fronts : droits et garanties collectives, pouvoir d'achat, services publics, emplois, industries. Pourquoi ? Parce que les riches, ceux au service de qui il mène sa politique veulent effacer un demi-siècle de conquêtes sociales pour accumuler toujours plus de richesses que nous produisons par notre travail.

Pour mettre un terme à tous leurs mauvais coups et à cette réforme des retraites « par points » qui vise en réalité à en finir avec notre système par répartition, repousse l'âge de départ à la retraite et baisse le niveau des pensions :

LA CGT APPELLE L'ENSEMBLE DU MONDE DU TRAVAIL À LA RIPOSTE

Engageons un mouvement de grève reconductible interprofessionnel. Bloquer l'économie est le seul moyen de faire plier le gouvernement et le patronat. Pour construire ce mouvement de grande ampleur, personne ne doit manquer. Tous les secteurs d'activités sont visés, tout le monde est concerné.

TOU(ES)S MOBILISES, TOU(ES)S EN GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE !

L'appel de la confédération et des fédérations CGT couvrent tous les salariés qui veulent faire grève.

La CGT propose : Retraite à 60 ans et à taux plein (55 ans voire 50 pour les métiers pénibles) avec un taux de remplacement de 75 % de la rémunération des meilleures années. C'est pourquoi, il faut réfléchir aux carrières longues et à la pénibilité. On ne répondra pas à ces enjeux en augmentant le nombre de trimestres nécessaires pour partir à la retraite à taux plein. Pire, en obligeant les gens à travailler plus longtemps, l'espérance de vie reculera. La pénibilité, c'est une question de solidarité. C'est à cela que répondent les régimes spéciaux. Il faut les conserver, même les élargir. Pour tous ceux qui ont des emplois pénibles, travaillant la nuit, il faut compter les trimestres autrement. Avec cette réforme, le gouvernement essaye d'opposer les cadres aux autres. Pourquoi quelqu'un qui a fait 5 ans d'études ne pourrait pas partir à 60 ans à la retraite ? La CGT demande la prise en compte des études supérieures dans le calcul des trimestres pour la retraite.

CONTACTEZ-NOUS

Union locale CGT Montélimar - 17 avenue Charles de Gaulle - 04 75 01 05 59

Union Départementale CGT 26 - 70 avenue de la Marne 26 000 Valence - 04 75 75 21 21

Luttons Pour Sauver Notre Modèle Social

Et Notre Système De Retraite Par Répartition

Tou(te)s Mobilisé(e)s !